

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet Papeete, le 10 juin 2015

Bureau de la communication interministérielle

INFORMATION MEDIAS

Le service civique : une priorité nationale qui connait un véritable engouement en Polynésie française avec 200 engagés en 6 mois et une centaine supplémentaire d'ici la fin de l'année 2015

Le Haut-commissaire, en sa qualité de délégué territorial de l'Agence de service civique, a présidé le mardi 9 juin à 15h00, le 3^{ème} comité de coordination du service civique en Polynésie française, en présence notamment de la Ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur, Nicole SANQUER, et de la Ministre du travail, des solidarités et de la condition féminine, Tea FROGIER.

Ce comité collégial, qui se réunit deux fois par an, constitue l'organe de pilotage du service civique sur l'ensemble du territoire.

La rencontre du 9 juin a été l'occasion de dresser un bilan à mi-parcours de l'année 2015, plus particulièrement des objectifs fixés en début d'année et qui avaient pour thème la lutte contre le décrochage scolaire.

Rappelons, qu'à ce titre, le ministère polynésien de l'éducation bénéficie d'un quota de 50 engagés sur deux ans auxquels est dispensée tout au long de leur contrat une formation adaptée en vue d'une remise à niveau. Ces jeunes âgés de 18 à 26 ans, en situation de décrochage scolaire, perçoivent une indemnité de 73 000F/mois tout en réalisant une mission d'intérêt général dans différents établissements scolaires.

L'Université de la Polynésie française et le RSMA pour la première fois associés pour faciliter l'insertion de jeunes en difficulté

Autre mission phare de cette thématique, la collaboration inédite entre 5 étudiants de l'Université de la Polynésie française et 10 jeunes stagiaires issus du Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA). Il s'agit d'accompagner ces derniers dans leur insertion dans la vie active. Ce rapprochement de jeunes de même génération mais aux parcours différents, se révèle d'ores et déjà très prometteur.

Le comité de coordination a également évalué le rythme de consommation de la dotation reçue et les perspectives de développement du service civique pour le dernier semestre 2016.

Ainsi, le Haut-commissaire a rappelé que l'Agence de service civique lui avait délégué une dotation record de 200 engagés pour l'année 2015 et que celle-ci a été entièrement attribuée. M. BEFFRE a souligné que ce résultat est le signe évident du dynamisme de ce dispositif d'insertion qui fait l'objet d'une forte demande de la part des jeunes et des employeurs.



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE

Une dotation complémentaire a été sollicitée pour porter à 300 engagés le quota annuel afin répondre à une demande en forte croissance

Afin de répondre à l'ensemble des sollicitations qui lui parviennent, le Haut-commissaire a demandé une dotation complémentaire de 100 engagés. Cela portera la dotation annuelle de la Polynésie française à 300 engagés, soit autant que celle de la Guadeloupe.

Pour rappel, la dotation de la Polynésie française est passée de 84 engagés en 2012 à 139 l'année dernière. La montée en puissance du dispositif devrait se poursuivre au cours de l'année 2016.

A titre d'illustration, les principaux organismes d'accueil en Polynésie française sont les communes qui bénéficient cette année de 115 engagés, celles des Iles du Vent mais aussi des archipels. Suivent le gouvernement de la Polynésie française (ministère de l'éducation et ministère de la jeunesse – 50 engagés) et les associations (35 engagés).
